

PRIX

Citoyen de la culture ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

Dossier de candidature 2009

| | |
|---|-----------------------------|
| Identification du candidat | |
| Organisme : Association des auteurs des Laurentides | |
| Adresse : 102a, avenue de la Gare | |
| Ville : Saint-Sauveur | Code postal : J0R 1R6 |
| Téléphone : 450-227-0179 | |
| Télécopieur : | Courriel : aal1@cgocable.ca |

| | |
|--|--|
| Identification de la réalisation | |
| Nom du projet : La Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut | |
| Année(s) de réalisation : 2007, 2008 et 2009 en cours de réalisation | |

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de l'organisme

Veillez décrire les missions de l'organisme, ses réalisations antérieures ainsi que son engagement envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

L'Association des auteurs des Laurentides est un OBNL fondé en 2001 par quelques auteurs, dont l'écrivaine Pauline Vincent et le parolier Robert Gauthier. Les objectifs sont multiples : regroupement, promotion, diffusion et formation des auteurs. Pour cela, l'AAL met en avant la qualité des artistes de la région et utilise tous les moyens médiatiques pour parvenir à asseoir sa notoriété lors de manifestations littéraires tant sur le plan local, régional, qu'international (organisation d'une soirée littéraire à Tokyo, Japon, en 2005), ce qui fait de l'AAL un des organismes culturels les plus actifs de la région. Elle regroupe actuellement près de 120 auteurs professionnels que l'on retrouve lors d'activités culturelles telles que la Nuit laurentienne de la poésie (6^e édition en 2009) ; la Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut (3^e édition en 2009) ; le 5 à 7 de la rentrée littéraire (6^e édition en 2009) ; les dépouillements d'arbres de livres dans plusieurs grandes villes de la région. L'AAL organise également des ateliers d'écriture ouverts au grand public et dirigés par un auteur de renom. Ces activités rassemblent un large public, grâce notamment à la médiatisation de chacune d'elles et à leur gratuité dans la plupart des cas. En 2008, l'AAL a reçu le Grand Prix de la culture du Conseil de la Culture des Laurentides, volet lettres. Elle participe activement et concrètement aux tables de concertation et aux politiques culturelles régionales.

**LES ARTS
ET LA VILLE**

870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418 691 7480 F. 418 691 6119
C. info@arts-ville.org W. www.arts-ville.org

Présentation de la réalisation

Décrivez la réalisation et présentez-en les origines, les publics visés, les objectifs, les partenaires, les défis particuliers, etc.

La Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut est un évènement artistique grand public, gratuite. Elle se veut avant tout une grande fête du conte qui permet des échanges uniques entre les conteurs et le public. Elle symbolise la reconnaissance par la Ville de Sainte-Adèle du formidable travail des auteurs. Ainsi, le temps de cette activité, l'ensemble du centre-ville est envahi par les conteurs et le public, tous réunis pour faire revivre les contes et légendes des Laurentides.

Le public visé ne concerne pas une catégorie plutôt qu'une autre : la Grande Parlotte est accessible à tous, de 3 à 100 ans.

La région des Laurentides est riche en contes et légendes qui se sont transmis de bouche à oreille à travers les générations. Pauline Vincent eut l'idée en 2007 de participer à cette transmission d'un certain savoir culturel intergénérationnel en créant un rassemblement de conteurs professionnels dans le parc de la famille de Sainte-Adèle, le soir, pour une veillée comme autrefois. De plus, elle a démultiplié les contacts afin de s'allier la collaboration de la Ville de Sainte-Adèle, de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle ainsi que de la MRC des Pays-d'en-Haut. Ainsi une dizaine de restaurateurs invitent des conteurs à leur table : le temps d'un repas ou non, les convives peuvent s'imprégner de contes des Pays-d'en-Haut grâce au talent de conteurs qui circulent autour des tables et créent l'ambiance propice à l'éveil des sens et de l'imaginaire de tout un chacun. Le succès est au rendez-vous chaque année, avec toujours plus de partenaires restaurateurs désireux de recevoir une journée entière un conteur.

De plus, devant l'engouement du public pour ce genre d'activité, le comité organisateur a eu l'idée de s'adapter à la clientèle des enfants. Grâce à l'intérêt et l'accueil de la Ville de Sainte-Adèle, la Grande Parlotte des Pays-d'en-Haut s'est invitée dans leur camp de jour. Pour cela, il a fallu rencontrer les responsables des comités culturels ou élus en charge des affaires culturelles pour expliquer notre démarche, lesquels ont opté pour notre proposition au vu de la qualité de la revue de presse et pour le bénéfice des enfants de leur communauté.

Le plus grand défi a été de convaincre les municipalités de l'attrait de ce genre de manifestation auprès de leurs populations. Sainte-Adèle s'est montrée suffisamment ouverte pour permettre cette réalisation qui se renouvelle d'année en année. Une fois ce cap franchi, les restaurateurs partenaires convaincus de l'opportunité que cela représente pour eux, il a fallu sélectionner dans la multitude de contes et légendes ceux qui seraient les plus agréables à écouter pour les auditeurs. Également rechercher des partenaires financiers afin de rémunérer les auteurs professionnels et pourvoir aux dépenses inhérentes aux communications (affiches, campagnes de presse...).

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- **Comment** la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- **Comment** la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- **Comment** la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- **Comment** la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?
- **Quelles** sont les retombées concrètes (taux de participation, insertion, etc.) ?

Participation des citoyens : le nombre de restaurateurs augmente constamment depuis 2007 (7 en 2007, 8 en 2008, 9 en 2009, ce qui est considérable vu la taille de la ville), et la fréquentation tant au niveau des restaurants participants que de la soirée sous les étoiles est en progression constante (500 personnes en 2007, 650 en 2008). En 2009, la création de l'Arbre du Conte permettra aux citoyens de prendre part plus activement encore à l'activité puisqu'ils pourront monter sur scène pour raconter à leur manière un conte qui leur a été transmis.

Le temps de la Grande Parlotte, le centre-ville de Sainte-Adèle est dédié aux citoyens et aux conteurs. Le parc de la famille, situé au cœur de la ville, accueille pour la soirée les citoyens, permettant à certains de redécouvrir leur commune sous un angle nouveau. Les restaurants du centre-ville sont monopolisés par un public avide de genre littéraire le temps de cette activité.

Enfin, cette activité structurante de tourisme culturel attire un nouveau public touristique de plus en plus intéressé qui aime le conte.

* Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou la mission de l'organisme.

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel.

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ? Comment ?

La Grande Parlotte contribue à conserver une partie du patrimoine culturel : en faisant revivre les contes et légendes de notre région, la Grande Parlotte permet la transmission de notre héritage culturel en matière de contes et légendes. Les citoyens se sentent directement impliqués puisqu'il s'agit de faire revivre un patrimoine commun que certains ont pu entendre dans leur milieu respectif. De ce fait, cet aspect de la littérature est démocratisé et propagé à un plus grand nombre de personnes, lissant les catégories sociales professionnelles. Ainsi la culture individuelle devient collective et universelle.

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Il n'existe pas d'autres manifestations de ce genre au Québec. Les Pays-d'en-Haut sont une région riche en contes et légendes, jusqu'alors inexploités ou exploités pour un public restreint (lecteurs). La Ville de Sainte-Adèle s'est fortement développée depuis quelques années et avait laissé de côté les arts et la culture. Grâce à la Grande Parlotte, les arts ont désormais pignon sur rue, chaque année, au cœur de la ville. L'AAL a ainsi contribué à l'essor de la culture et des arts au bénéfice des citoyens de cette municipalité. De plus, ce genre de manifestation, et par là-même cette catégorie d'art et culture, est facilement et rapidement accessible à toutes les couches de la population locale.

(suite)



Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Les conteurs en action au Parc de la famille, en plein centre-ville de Sainte-Adèle

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Photo 5

| | |
|--|-----------------------|
| Identification du responsable de la candidature | |
| Nom : Vincent | Prénom : Pauline |
| Adresse : 534, des Cèdres | |
| Ville : Piedmont | Code postal : J0R 1K0 |
| Téléphone : 450-227-0179 | Télécopieur : |
| Courriel : pvincent1@cgocable.ca / aal1@cgocable.ca | |
| Poste occupé par le responsable de la candidature : Présidente | |
| Employeur : / | |

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité **(40 %)**

Développement artistique et culturel **(30 %)**

Originalité et excellence **(30 %)**

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2009** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à **recherche@arts-ville.org**

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Martin Valiquette
T. 418 691-7480
C. **recherche@arts-ville.org**
www.arts-ville.org